

## **DEFI ZERO DECHET VERT**

### **Et si vous tentiez de relever le défi zéro déchet vert ? Un challenge utile, positif et gagnant.**

Réduire au maximum les déchets du jardin et ainsi les apports en déchetteries et points verts, voilà le défi ambitieux que lance la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland à ses élus et à ses habitants.

#### Pourquoi lancer ce défi ?

Depuis plusieurs années, les déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, déchets d'entretien des massifs...) représentent les tonnages les plus importants du territoire. En moyenne un habitant du Kochersberg produit plus de 160 kg de déchets verts par an (contre moins de 110 kg de déchets non recyclables), ce qui fait du territoire l'un des plus gros producteur de déchets verts du Bas-Rhin.

#### Quels sont les objectifs de ce défi ?

L'objectif premier est de former et d'accompagner les participants à la gestion in situ des déchets verts autrement dit à envisager les tailles, tontes, feuilles mortes,... non pas comme des déchets, mais comme des ressources qui peuvent être réutilisées directement dans le jardin.

Pour ce faire plusieurs formations (tonte mulching, paillage, compostage, culture en lasagne,..) et visites de jardins, leurs seront proposées, encadrées par des professionnels ainsi que par le réseau des éKo jardiniers de la Souffel .

Ce défi a également pour objectif de diffuser les bonnes pratiques à l'ensemble des habitants en s'appuyant sur les expériences individuelles des participants.

#### Quelle est la durée du défi ?

Le défi démarrera en mars 2022 et se déroulera sur 1 an afin de passer en revue l'ensemble des déchets verts produits au cours d'une année.

#### Comment participer au défi ?

Ce défi, totalement gratuit pour les participants, est ouvert à 15 élus et 15 familles du territoire de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

Pour participer il faut :

-habiter le territoire de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland

-posséder un jardin ou un espace vert

-s'engager à participer sur toute la durée du défi

**Pour candidater, merci de compléter le formulaire disponible en ligne : <https://www.kochersberg.fr/Vivre/Defi.html>  
et l'envoyer par mail à [laura.perrin@kochersberg.fr](mailto:laura.perrin@kochersberg.fr)**

**Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 février 2022.**

Pour tout renseignement sur le défi :

Laura PERRIN

Mail : [laura.perrin@kochersberg.fr](mailto:laura.perrin@kochersberg.fr)

Tél : 03 68 33 76 26